

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :**  
**D\_2023\_6\_4**

L' an deux mille vingt trois, le lundi 19 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - Saint André de Cruzières, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice  
: 31

Date de convocation du : 13 Juin 2023

Présents : 29

**Titulaires** : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Budget ZA 47501**  
**modification BUDGET 2023**

**Pouvoirs :**

Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur BONNET Franck

**Secrétaire de Séance** : Madame Bérengère BASTIDE

Mme Bérengère BASTIDE, Vice-présidente en charge des finances, informe l'assemblée que la prise en charge du budget pour la nouvelle zone d'activité (Budget 47501) a fait apparaître des anomalies d'affectation de chapitres et d'articles et qu'il convient de régulariser.

Les propositions de régularisation portent sur :

Fonctionnement dépenses

Chapitre 043 Opérations ordre intérieur de la section  
Article 605(ordre) Achats de matériel, équipements et travaux  
Fonction 60 développement économique  
Réduction budgétaire pour un montant de 530 000 €  
Chapitre 011 Charges à caractère général  
Article 605 Achats de matériel, équipements et travaux  
Fonction 60 développement économique  
Ouverture budgétaire pour un montant de 530 000 €

Investissements - dépenses

Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections  
Article 3355(ordre) Travaux Op. OPFI  
Fonction 01 Opérations financières  
Réduction budgétaire pour un montant de 0.50 €  
Chapitre 16 Emprunts  
Article 1641 emprunts Op. OPFI  
Fonction 01 Opérations financières  
Ouverture budgétaire pour un montant de 0.50 €.  
Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur les régularisations à apporter.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE :**

**- D'accéder à la proposition des régularisations budgétaires telles qu'écrites ci-dessus,**

- D'autoriser le Président à signer les documents afférents à la présente décision.

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 23/06/2023

Reçu en préfecture le 23/06/2023

Publié le

ID : 007-200039832-20230619-D\_2023\_6\_4-DE

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 19/06/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le